

Qui pour gouverner Quimper ? Un choix crucial

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Diocèses](#), [Eglise en France](#), [En Une](#), [Perepiscopus](#)

Date : 14 mai 2014



Le site d'informations bretonnes [Breizh info](#) donne quelques éléments complémentaires sur la crise en cours au sein du diocèse de Quimper et indique que ce qui s'y déroule est symptomatique de la situation française, avec de jeunes évêques "romains" confrontés à un clergé à la mode des années 70. Que fera Rome après le passage de Mgr Gueneley ? L'avenir le dira et montrera s'il existe une issue pour les diocèses sinistrés de l'Eglise qui est en France.

"[...] Monseigneur **Philippe Guenely**, évêque émérite de Langres, est nommé administrateur apostolique du diocèse, le temps de la vacance du siège épiscopal. Cependant ce départ pour raisons de santé, même s'il n'est pas tout à fait un pieux mensonge, n'est pas la seule raison de la décision du Vatican.

Depuis plusieurs années, le diocèse s'enfonce peu à peu dans une crise profonde. L'évêque de Quimper Mgr **le Vert** avait été nommé pour remettre de l'ordre dans un diocèse où son prédécesseur avait quelque peu laissé les choses partir à vau-l'eau. Mais cet officier de marine, très autoritaire, s'était retrouvé très vite aux prises avec un clergé et des prêtres plus progressistes.

Outre une ligne de fracture dogmatique, se sont ajoutées des considérations de pouvoir. L'évêque le déléguait plus à son entourage direct qu'aux personnes canoniquement chargées de l'assister dans sa charge comme les vicaires généraux. Dont un – celui de Quimper – est d'ailleurs parti le 9 avril. La moitié des personnes qui devraient siéger au conseil épiscopal – le gouvernement de l'évêché – ne le font plus.

La crise au sommet a justifié le placement de l'évêché sous la tutelle de l'archevêché de Rennes. Une information que l'évêque de Quimper a démentie par ailleurs, mais qui n'en reste pas moins vraie et confirmée par plusieurs sources internes au diocèse et à son administration. Cela ne signifie pas que le diocèse est à deux doigts de mettre la clé sous la porte, mais bien que l'Eglise sent que la situation va mal et qu'une nouvelle direction est nécessaire pour remettre la situation sur de bons rails.

La vraie question réside dans le choix du nouvel évêque. Soit l'Eglise maintient le même, après que l'administrateur apostolique ait conduit pendant plusieurs mois sa mission pacificatrice, pour écouter les différentes parties et clarifier la situation. Et surtout le temps que les médias passent à autre chose. Soit l'Eglise en nomme un autre. De quelle sensibilité sera-t-il ? Plus conservateur ou plus progressiste ? Voilà une nomination qui ne passera pas inaperçue.

Le « *jusqu'à nouvel ordre* » montre cependant que l'Eglise demande à prendre du recul sur une situation visiblement très tendue et très éprouvante. Et sur laquelle les ecclésiastiques finistériens ne sont pas très bavards. C'est le monde du silence, avec le commandant Cousteau en col romain.

Une situation économique pas si florissante qu'on pourrait le croire

Cette mise sous tutelle trouve aussi ses sources – en partie – dans la situation financière du diocèse. Bien que les comptes soient positifs, ce que l'économiste **Rémi Perrin** s'est empressé de clamer sur tous les... clochers, les comptes recèlent quand même quelques surprises. Par exemple, en 2012, le montant des emprunts auprès d'établissement de crédit dépasse les 9 millions d'euros (9.304.428 très exactement) et double quasiment par rapport à l'année d'avant (4.625.723 €). Le total des dettes atteint même 15 millions d'euros. La moitié de ces emprunts doivent être remboursés d'ici 5 ans. L'économiste diocésain refuse de détailler ces emprunts : « *nous ne cachons rien. Mais nous ne sommes pas obligés de tout dire* ».

Le tout avec un résultat d'exploitation qui reste négatif, le diocèse ne se rééquilibrant que sur les cessions, les dons (2.5 millions en 2012) et les résultats financiers. Bref, des recettes exceptionnelles. A ce sujet, le résultat enregistré en 2012 était exceptionnel, puisque en grande partie constitué par la reprise d'une provision sur les titres faites en 2011 à cause de la crise financière (947 000 euros) et de cessions de titres mobiliers (1.4 millions d'euros), sans oublier une reprise de provision sur les charges (encore 1 million d'euros). Ce bénéfice ne témoigne en rien de la performance économique du diocèse.

Quant aux cessions, elles sont constituées d'après Rémi Perrin de « *deux ou trois presbytères et de salles paroissiales* », qui s'inscrivent « *dans un effort très important de rationalisation* » commencé depuis son arrivée à l'économat en 2008. Et qui aura conduit à la vente d'une dizaine de presbytères et d'une demi-douzaine de salles paroissiales. Il sera d'ailleurs achevé d'ici un ou deux ans – c'est-à-dire que le diocèse ne pourra plus brader ses bijoux de famille pour rééquilibrer ses budgets.

Un des gros postes dans le budget du diocèse est occupé par les salaires et traitements. 3 216 123 € en 2012, auxquels s'ajoutent 1 079 251 euros de charges sociales. Rémi Perrin

détaille : « *il y a 144 prêtres actifs, 124 à la retraite, auxquels s'ajoutent 43 laïcs en mission ecclésiale et 74 en charge administrative* ». Les prêtres reçoivent en moyenne un traitement moyen de ... 504 euros. Auxquels s'ajoutent 182 € de forfait de déplacement. Soit un traitement moyen de 686 €, bien au-dessous de la moyenne française qui tourne autour de 850 € et qui atteint 1025 euros à Nice. Le traitement minimum est de 612 euros ; pour les prêtres retraités, le diocèse donne un complément qui permet d'atteindre cette somme. La provision commune à ce complément et à l'accueil des prêtres en maison de retraite atteint 5 millions d'euros, sur un poste distinct des charges salariales. Sachant que les salaires des prêtres actifs et retraités atteignent un total de 160.000 euros pour le diocèse, où vont les 3 autres millions d'euros du poste budgétaire ? Voilà des différences de traitement qui doivent attiser bien des rancœurs."